
FEGAPEI-SYNEAS

Formation des administrateurs et gouvernances associatives

ARS Guadeloupe – EHESP
21 – 24 novembre 2016

Intervention J.M Poujol

La Fegapei et le Syneas ont donné naissance le 26 novembre 2015 à Nexem, nouvelle organisation professionnelle d'employeurs dans le secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif

- | **3 000** associations adhérentes
- | **10 000** établissements et services
- | **300 000** salariés au service des personnes fragiles

SON PÉRIMÈTRE couvre cinq secteurs :

les personnes âgées, les personnes handicapées, la protection de l'enfance, l'insertion, le secteur sanitaire

Ses missions

MODERNISER le dialogue social, en se dotant d'un environnement conventionnel adapté.

AGIR sur les politiques publiques tant au niveau local, régional, national qu'européen. À ce titre, Nexem pourra compter sur son réseau de délégations régionales.

RENFORCER l'accompagnement de ses adhérents.

ANTICIPER l'évolution du secteur en se dotant d'une activité de veille et de prospective.

| Être employeur associatif

« Une association n'est pas une entreprise comme les autres, mais comme les autres, c'est une entreprise ».

Mais employeurs ... différemment

La gouvernance associative

« La gouvernance associative est un ensemble de bons comportements permettant aux dirigeants d'organismes sans but lucratif de s'appuyer sur des organisations efficaces et lisibles pour exercer sereinement leur fonction »

Elle s'appuie sur :

équilibre des pouvoirs et contrôle,

évaluation et prévention des risques,

transparence et responsabilité des acteurs.

Aujourd'hui nos associations adhérentes sont confrontées :

à des enjeux stratégiques internes (financiers, budgétaires, de taille, Ressources Humaines....),

à la reconfiguration territoriale,

aux enjeux du dialogue social,

à l'éthique de l'accompagnement des personnes en situation de handicap,

à l'adaptation des associations et établissements

à l'évolution des besoins des personnes accompagnées en cohérence avec les politiques publiques,

aux obligations règlementaires .

Les nouveaux défis de nos associations

Du caritatif philanthropique à la qualité du service rendu

La place de la personne accompagnée

Les défis économiques et de gestion rigoureuse et transparente

Les regroupements et coopérations

La qualité du management et la gestion des risques

Le dialogue social individuel et collectif

Les nouvelles formes d'organisation, sièges et pôles

Des exigences pour les employeurs

Respect du droit du travail, des conventions collectives, des accords de branches

Assurer la sécurité des personnes et des biens – obligation de résultat (sécurité physique, psychique, matérielle)

Adaptation continue à l'emploi : lors de l'embauche et en fonction de l'évolution du projet.

Sécuriser les parcours professionnels - obligation de moyens

Politique formation (loi du 5 mars 2014 et accord de branche)

Importance de la mise en commun de moyens : coopération entre association.

| S'entourer de conseils :

Syndicats employeurs :

| NEXEM (www.nexem.fr)

| FEHAP (www.fehap.fr)

UNIFAF – www.unifaf.fr ANTILLES GUYANE –
guadeloupe@unifaf.fr

Observatoire de la branche : www.obs.professionssolidaires.fr

Recommandations de l'ANESM : www.anesm.sante.gouv.fr

Inspection du travail – Médecine du travail – ARACT –
Cabinets d'avocats...

| Des exemples de formations proposées par Nexem

[Structurer les missions et responsabilités de la gouvernance vis-à-vis des directeurs](#)

[Être dirigeant associatif élu : rôles, missions et responsabilités](#)

[Comprendre la notion de responsabilité juridique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux](#)

[Contractualiser et exécuter un CPOM](#)

[Prévenir les risques psychosociaux](#)

[Gérer la relation contractuelle de l'embauche à la rupture](#)

www.nexem.fr/formation